



Emission d'OSRANE avec maintien du DPS pour un montant de 59,6 M€ Succès de la restructuration financière du Groupe

Paris, le 31 mars 2015

AgroGeneration, producteur de céréales et oléagineux en Ukraine annonce le résultat de son émission d'OSRANE avec maintien du droit préférentiel de souscription.

Au total, l'émission des OSRANE a été souscrite à hauteur de 59 575 300 euros, correspondant à la souscription de 595 753 OSRANE, dont 57 697 100 euros par compensation de créances et 1 878 200 euros en numéraire. Elle inclut les engagements et intentions respectifs de Konkur Investments Limited, les titulaires des obligations cotées (BAGRO) qui ont souscrit à titre irréductible par compensation de créances, Cordial Consulting Limited à titre irréductible et réductible par compensation de créances, et de Gravitation à titre irréductible en numéraire.

Le règlement-livraison et l'admission aux négociations des OSRANE sur le marché régulé Alternext interviendra le 31 mars 2015, sous le code ISIN : FR0012600872.

Renforcement de la structure financière d'AgroGeneration

Cette émission d'OSRANE, principalement comptabilisée en fonds propres dans le bilan d'AgroGeneration permet au groupe de réduire significativement son endettement. A l'issue de l'opération, l'endettement long terme, sera désormais constitué du prêt auprès de la BERD (~6,4 M€) et de la quote-part des OSRANE émises et comptabilisés en dettes pour ~25% au moment de l'émission (~15 M€), décroissant à chaque semestre, soit une dette long terme de ~21 M€ après émission. Ainsi, le ratio dettes long terme/EBITDA est proche de 1 et le ratio dettes /EBITDA inférieur à 3 (en ce compris les crédits de campagne court terme).





Rappel des caractéristiques principales des OSRANE

Les OSRANE porteront intérêt au taux annuel fixe brut de 8% avec des versements semestriels (1^{er} avril et 1^{er} octobre). Elles seront remboursées à maturité, le 1^{er} avril 2019, par la remise de 192 actions nouvelles ou existantes par OSRANE.

Cette remise d'actions pourra être portée à un maximum de 220 actions en cas de remboursement anticipé (4 actions supplémentaires par OSRANE et par semestre restant à courir) qui pourra se faire au gré du porteur tous les semestres jusqu'à l'échéance (à chaque date de paiement des intérêts).

Les OSRANE pourront également faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de la Société, sous certaines conditions définies dans le Prospectus relatif à l'Offre.

Cette émission a été dirigée par Invest Securities en qualité de Chef de File et Teneur de Livre.

Calendrier de la prochaine communication

Communiqué des résultats annuels 2014 le 30 avril 2015.

Mise à disposition du prospectus

Un prospectus a reçu le visa n°15-075 de l'AMF en date du 5 mars 2015. Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais au siège social de la Société (33 rue d'Artois, 75008 Paris), sur son site Internet (www.AgroGeneration.com) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risques figurant dans le Prospectus, notamment à la Partie 1 chapitre 4 et à la Partie 2, chapitre 2.

A propos d'AGROGENERATION

Créé en 2007, AgroGeneration est un producteur international de céréales et oléagineux. Suite au rapprochement avec Harmelia, le nouveau Groupe est devenu un des cinq premiers producteurs agricoles en Ukraine avec près de 120 000 hectares contrôlés en Ukraine. Le Groupe a pour objectif, en louant des terres agricoles à fort potentiel, de répondre au défi alimentaire de demain, lié au doublement de la consommation mondiale d'ici à 2050.





Recevez gratuitement toute l'information financière d'AgroGeneration par e-mail en vous inscrivant sur:

www.actusnews.com

AgroGeneration

01 56 43 68 60

investisseurs@AgroGeneration.com

Actus Finance

Guillaume Le Floch, Relations investisseurs

01 53 67 36 70

Anne-Pauline Petureau, Relations investisseurs

01 53 67 36 72

Alexandra Prisa, Relations presse

01 53 67 36 90

